

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 3

Artikel: Brève notice historique sur la famille "de Miéville" et "Demiéville"
Autor: Vuilleumier, Auguste / Demiéville, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-33417>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brève notice historique sur la famille « de Miéville » et « Demiéville ».

L'article suivant nous fut adressé par l'auteur peu de semaines avant son décès. Samuel Demiéville avait consacré ses dernières années à recueillir tout ce qui pouvait rester des archives de sa famille, travail considérable qui l'avait beaucoup intéressé. C'est ainsi qu'il avait réussi à grouper et à classer environ 6000 documents qui se trouvent maintenant logés dans une armoire *ad hoc* aux archives cantonales (tour de la cathédrale).

Dans les anciens actes notariés ou officiels du Pays de Vaud se trouvent mentionnés les noms suivants: *d medi villa* (1291) ; *de Miévilla* (1318) ; *de Miéville* (1322) ; *Demedia-villa* (1414, 1421) ; *miéville* (1467, 1537) ; *de mediavilla*, de Rossens (1486) ; *de Mediavilla* (XIV^{me}, XV^{me} et XVI^{me} siècles) ; *Mievillaz*, *Myedvillaz*, *Myevillaz*, *De myevillaz*, *Demievillaz*, *Demyevillaz* (1543, 1555, 1558, 1570, 1585, 1635) ; *de Myedville*, *de Mievillaz* (1569) ; *de Myevillaz* (1574, 1585) ; *Mivillaz*, de Rossens (1601) ; *Mieville* (1609, 1619) ; *Mivella*, *Mivellaz*, *de Myedvilla* (1610) ; *Myevillaz* (1621) ; en 1635, David de Miéville, pasteur de Rossinières, signe *Mivellat* ; *Myedville* (1675) ; *de Myedvillaz* (1669) ; *Demiedville* (1693) ; *de Miéville* (branche dite de Rossens ou d'Orbe) (1762) ; *De Miéville* (1793) ; *DeMiéville* et *Demiéville* (Lutry 1448, 1486), branche de Palézieux, longtemps avant la Révolution française et durant le XVIII^{me} siècle ; *de Mivelaz* (1801) ; *De Mediavilla* ; *demediavilla* ; *de Mivella* ; *Demyevilla* ; *De myevillaz* ; *Demyvillaz* ; *Demiedville* ; *Mivelaz* ; *Mivella* ; *Miéville* ; *Miévillaz* ; *Myevillaz* ; *myevillaz* ; *Myevile* ; *Miville* ; *mivilla* ; *Myville* ;

Myvellaz ; *Mivwillat*, etc. Il y a ci-dessus 50 variantes. Ces noms furent évidemment l'origine des désignations actuelles *Miéville*, *de Miéville* et *Demiéville* ; ils ont été attribués primitivement à des personnes habitant l'intérieur d'une ville (*de media villa* = du milieu de la ville). Les familles qui les portent peuvent être considérées comme autochtones. Ont-elles une souche commune ? C'est possible pour certaines branches des *Miéville* ; des recherches prolongées, faites un peu partout dans le pays, permettront peut-être d'élucider ce point.

Plusieurs de ces familles paraissent avoir fait souche à Lausanne et dans la vallée de la Broye, d'autres dans la contrée d'Echallens, d'autres dans celle d'Yverdon. Une famille *Miéville* du district d'Yverdon émigra en Angleterre où elle acquit quelque importance et traduisit son nom en *Middletown* ; l'un de ses membres fut anobli (sir W.-F. *Miéville*) ; bien qu'elle ait, sans y avoir droit, adopté les armoiries des *de Miéville* (de Rossens), elle n'a point la même origine, car elle ne possède aucune des bourgeoisies de ceux-ci.

Les *de Miéville* et *Demiéville*, dont suit la généalogie, sont originaires de *Rossens* et bourgeois de cette commune (première mention en 1466) ; ils acquirent en 1676 les bourgeoisies de *Villarzel* et de *Sédeilles*. Une branche de la famille paraît avoir été bourgeoise de *Lausanne* au XV^{me} siècle ; une autre, actuellement éteinte, acquit celle de *Moudon* en 1507 ; une autre devint bourgeoise de *Palézieux* en 1693, une autre d'*Orbe* en 1804 (voir *Livre d'or des familles vaudaises*). Des personnes portant ces noms sont citées à Assens (1553-1589), dans le canton de Fribourg aux XIV^{me}, XV^{me} et XVII^{me} siècles, à Lutry au XV^{me}, à Chexbres au XVII^{me}, à Dompierre-sur-Lucens au XVII^{me}, à Corcelles près Payerne en 1801.

L'arbre généalogique ancien déposé chez M. Edouard de

Miéville, à Lausanne, mentionne à la 8^{me} génération (bourgeoise de Rossens, Villarzel et Sédeilles) entre autres trois frères : Abram (souche de la branche de Palézieux), né en 1670, Sébastien, né vers 1670, et Jaques-Rodolphe, né le 23 octobre 1670. Il est possible qu'Abram ait été l'aîné des trois ; mais rien encore ne permet de l'affirmer, pas plus que le contraire.

On n'a pas connaissance que cette famille (de Rossens) ait possédé de titres proprement dits de « noblesse » : ils auraient sûrement été conservés. Deux de ses membres furent cependant créés chevaliers au XV^{me} siècle, pour faits de guerre ; ils ne semblent pas avoir laissé de descendance directe au delà d'une génération. Il est d'ailleurs notoire que la particule ne constitue point un critérium de ce que l'on nommait jadis « la noblesse » (expression depuis longtemps périmée et dont la valeur n'est plus que théorique), et que certaines familles d'origine authentiquement « noble » ne la portaient point — et ne la portent pas — ; l'emploi abusif de la particule est du reste un fait courant, pratiqué aujourd'hui encore.

Sous le régime bernois et depuis lors, les *de Miéville* et *Demiéville* furent une famille notable du pays vaudois. Plusieurs de ses membres ont été riches ou ont exercé des fonctions honorables. Nombreux furent les juges, châtelains et lieutenants baillivaux de Villarzel, Granges-Marnand, Palézieux et Rossens. Au XIX^{me} siècle, elle donna un membre du Conseil d'Etat, un président de tribunal de district, des juges, des députés au Grand Conseil et au Conseil national, des préfets ; elle a fourni au pays des avocats, des pasteurs, des médecins (l'un professeur à l'Université de Lausanne), des notaires, etc. ; au militaire, des officiers supérieurs ou subalternes.

En 1667, le pasteur David de Miéville acheta de Gérard

de Mestral, avoyer de Payerne, la petite seigneurie de *Brit* (non loin de Granges-Marnand, dans la Broye moyenne). En 1675, lors du dénombrement des fiefs nobles du Pays de Vaud, LL. EE. reconnurent à David de Miéville et aux siens la capacité de posséder la dite seigneurie en fief noble, avec les titres, honneurs et privilèges conformes, soit le droit de moyenne et basse juridiction ; le titulaire devait fournir un cavalier d'hommage (Archives cantonales vaudoises, vol. A, folio 115).

En 1796, Frédéric de Miéville, châtelain de Rossens, et Louis de Miéville, pasteur à Echallens, acquirent des barons Schmidt, de Bâle, la seigneurie de *Rossens*, avec le domaine dont les leurs étaient depuis longtemps les amodiateurs. Après la révolution de 1798, la famille de Miéville conserva jusqu'en 1912 une partie du domaine et le château de Rossens. Ce qui restait du domaine de Brit demeura en sa possession jusqu'en 1815.

La branche dite de Rossens écrivait son nom « *de Miéville* ». Lors du mariage d'Adrien avec M^{lle} de la Harpe (en 1878), cette orthographe fut altérée par l'officier d'état civil en « *Demiéville* ». Edouard, fils d'Adrien, intenta un procès à l'Etat de Vaud en rectification de cette altération par l'état civil ; en 1913, le tribunal civil de Payerne lui accorda gain de cause et reconnut que son nom devait s'écrire « *de Miéville* ». La branche de Palézieux, par contre, l'écrivit (voir plus haut) déjà longtemps avant la Révolution française « *De Miéville* » et « *Demiéville* », puis enfin, jusqu'à nos jours, « *Demiéville* » orthographe consacrée par l'état civil.

Lausanne, en 1933.

Auguste VUILLEUMIER et

Samuel DEMIÉVILLE.

La généalogie a été établie d'après des données obligeamment fournies par M. Edouard de Miéville de Rossens (qui conserve un lot important de documents relatifs à notre famille) et d'après celles que j'ai recueillies dès 1879, avec la très bienveillante collaboration de feu Auguste Vuilleumier, ancien pasteur et généalogiste. Elle est transcrite sur une vingtaine de feuilles, mesurant 39×37 centimètres, d'une façon rationnelle et claire ; les intéressés peuvent la consulter aux Archives communales, où nos archives de famille sont déposées.

Cet ensemble comprend, pour la branche dite de Rossens et Orbe, 94 personnes du sexe masculin et 91 du sexe féminin, en tout 185 ; pour la branche dite de Rossens et Palézieux (qui forme un groupe séparé), 89 personnes du sexe masculin et 72 du sexe féminin, ensemble 161 ; soit au total 183 du sexe masculin et 163 du sexe féminin, dont 346 pour le tout. Cette généalogie part du milieu du XV^{me} siècle et va jusqu'au moment actuel, formant 16 générations.

Les relevés dont j'ai pu disposer sont passablement exacts et complets pour la période du XX^{me} siècle, moins pour celles des XIX^{me} et XVIII^{me}, surtout des XVII^{me} et XVI^{me} siècles, qui présentent évidemment bien des lacunes et un certain nombre d'inexactitudes auxquelles il n'est guère possible de remédier dans l'état actuel de notre documentation. S'il y a des omissions ou des interversions d'ordre secondaire, les lignes principales sont probablement justes.

Je me proposais d'abord de faire reproduire mon relevé par héliographie, pour le mettre à la disposition de ceux de nos collatéraux que cela peut intéresser ; en raison de ce qui précède, il est cependant préférable d'y renoncer.

Un point de l'histoire de la famille sur lequel j'ai pu me documenter passablement est celui de nos ARMOIRIES. J'en possède près de 24 variantes, présentant des écarts parfois considérables, dus à la fantaisie des dessinateurs et des graveurs qui se sont succédé au cours des siècles. Après mûr examen de la question, avec le concours de spécialistes en art héraldique (feu René Meylan, médecin à Moudon ; M. Jeanneret — voir plus loin), il paraît opportun de s'en tenir au document le plus ancien et le plus probant que nous possédions, datant sans doute du XVI^{me} siècle, dont est dérivée la plupart des élucubrations plus ou moins fantaisistes qu'ont adoptées diverses branches de la famille : ces variantes doivent être considérées comme apocryphes et par conséquent dépourvues de justesse. Le dessin (et son texte) précité — du XVI^{me} siècle — est, je le répète, le plus ancien ; il y a lieu par conséquent d'en revenir au type primitif, certainement *le plus plausible* de tous, bien qu'il ait été « brisé » de plusieurs manières par les générations qui ont suivi ; voici sa description correcte en termes de blason :

ARMES DE MIEVILLE ET DEMIEVILLE

Ecu d'azur à un mur crénelé sommé de trois tourelles aux toits pointus et d'une maison mouvant du flanc dextre, le tout d'argent.

Cimier : une tour issante d'argent.

Lambrequins d'argent et d'azur.

Je prends ainsi sur moi de l'*adopter définitivement*, comme le seul conforme, et me permets de recommander à nos collatéraux d'en faire autant.

J'ai confié à M. Jeanneret, à Lausanne, peintre spécialisé dans la reconstitution exacte et correcte des armoiries — domaine dans lequel il a fait ses preuves — le soin d'en préparer un certain nombre d'exemplaires d'après son dessin, coloriés à la main par lui-même, sur très bon papier. L'ensemble mesurera, une fois encadré sous verre, environ 35×25 centimètres.

Lausanne, villa Pont-Jurigoz, 15 janvier 1934.

Samuel DEMIÉVILLE.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du mercredi 28 novembre 1934,

Salle Tissot, Palais de Rumine, à Lausanne.

M. Maxime Reymond, président, ouvre la séance à 15 h. 30. Une soixantaine de personnes sont présentes.

Le président fait part à l'assemblée d'une lettre du Dr Eugène Bach, qui demande qu'on retarde la date de la séance d'été, si possible jusqu'aux vacances d'automne, qu'on alterne entre jours ouvrables et dimanches, et enfin qu'on retarde l'heure des séances ordinaires à la fin de l'après-midi ou au soir. Le comité a longuement discuté ces suggestions ; mais, tout bien pesé, il croit devoir s'en tenir au statu quo, sauf sur un point : un essai sera fait, dès la prochaine séance, de commencer à 16 heures, pour éviter de couper l'après-midi. La parole n'est pas demandée sur ce sujet ; l'assemblée approuve donc par son silence le point de vue du comité. Elle approuve de même un don de fr. 50.— à l'Association pour la conservation du château d'Oron.